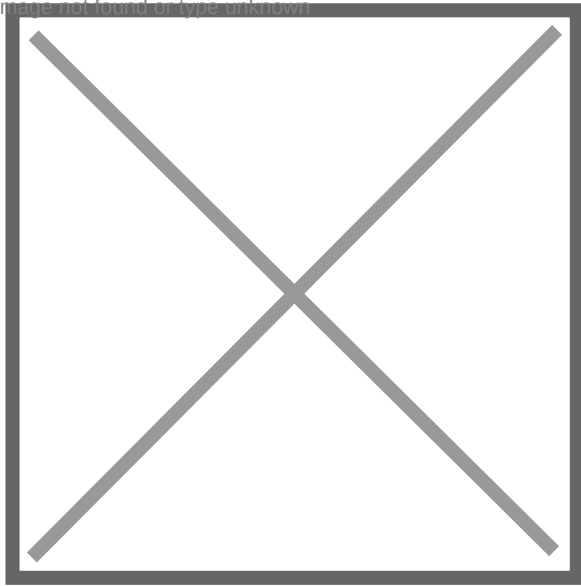


Image not found or type unknown



Ma femme veut divorcer moi non

Par **383**, le **07/01/2016 à 15:22**

bonjour,rnrnMa femme est partie du foyer conjugal et a pris un appartement sans divorcer. Dois-je lui donner la moitié de la valeur de la maison pour la garder ? J'ai entendu dire que non de ce fait.rnrnMerci.rnrnPuis-je faire valoir ce droit lord du divorce ?

Par **morobar**, le **07/01/2016 à 16:11**

Bonjour,rnSans divorce vous restez forcément marié, pas de partage des biens communs, solidarité pour les dettes vis à vis des tiers.rnLa question va se reposer pour les déclarations fiscales de résidence principale.

Par **cocotte1003**, le **07/01/2016 à 16:59**

Bonjour, attention en restant seul dans le logement qui vous appartient à tous les deux, elle pourra vous demander une indemnité d'occupation dès que vous serez officiellement séparés, cordialement

Par **amajuris**, le **09/01/2016 à 11:20**

bonjour,rnau bout de 2 ans de séparation, votre épouse pourra demander et obtenir le divorce pour rupture définitive du lien conjugal.rnvous pouvez consulter le lien ci-dessous pour faire

constater l'abandon du domicile conjugal:rn<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11301>rnsalutations